



# Bulletin Municipal

Avril 2025

Toute l'actualité de la commune de Veyrac

**DOSSIER**  
Budget 2025

P.11



P.5

Informations municipales



P.18

Enfance et Petite Enfance



P.23

Travaux & Urbanisme

# Infos Pratiques



## Mairie

1 place de la Mairie  
87520 VEYRAC  
Tél. : 05 55 03 50 76  
[secretariat@veyrac.fr](mailto:secretariat@veyrac.fr)  
[www.veyrac.fr](http://www.veyrac.fr)  
Intramuros  
Facebook [@vivreaveyrac](https://www.facebook.com/@vivreaveyrac)

## Horaires

Le matin : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00  
L'après-midi : Les mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

## Bibliothèque

4 bis impasse du Presbytère  
05 19 09 00 41  
Mardi : 16h00 à 18h00  
Mercredi : de 16h00 à 18h00  
Samedi : de 10h00 à 12h00  
(Hors jours fériés et mois d'août)

## Enfance, Petite Enfance

### École du Pont Colombier

1 route de la Châtrusse  
05 55 03 50 28 - [ce.0870856h@ac-limoges.fr](mailto:ce.0870856h@ac-limoges.fr)

### Restaurant scolaire

Chemin de l'École  
05 55 03 51 35

### Garderie Municipale

8 route de Villeneuve  
Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
De 7h05 à 8h35 et de 16h00 à 18h45  
06 89 69 96 30

### Multi Accueil (SIEPEA)

7 rue Jean Giraudoux, 87510 SAINT-GENCE  
05 55 75 64 27 - [maliceschocolat@siepea.fr](mailto:maliceschocolat@siepea.fr)

### Relais Petite Enfance (SIEPEA)

7 rue Jean Giraudoux, 87510 SAINT-GENCE  
05 55 08 15 36 - [rpe@siepea.fr](mailto:rpe@siepea.fr)

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement (SIEPEA)

7 rue Jean Giraudoux, 87510 SAINT-GENCE  
05 55 78 72 23 ou 06 09 91 50 55 - [alsh@siepea.fr](mailto:alsh@siepea.fr)

### Micro crèche Paul et Zoé

11 rue Martin Faure, 87 520 VEYRAC  
[www.pauletzoe-veyrac.fr](http://www.pauletzoe-veyrac.fr)

## Limoges Métropole



### Accueil

05 55 45 79 00 (assainissement, transports scolaires, voirie, eau potable...)

### Ramassage des déchets

Prévention et gestion des déchets : 08 00 86 11 11  
Ramassage des déchets ménagers :  
Samedi matin, en semaine paire  
Déchets recyclables : Lundi matin

### Service des eaux

Urgence en journée : 05 55 45 62 36  
La nuit et les week-ends : 05 55 04 46 00

### Déchèterie de Saint-Gence

Mercredi et samedi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 18h

### Déchèterie de Verneuil-sur-Vienne

Mercredi, jeudi et samedi  
De 9h à 12h30 et de 14h à 18h

## ORANGE

Signaler une panne sur le réseau : 0800 100 578

## ENEDIS

Signaler une panne de courant : 09 72 67 50 87

## Assistante Sociale

Consultation sur Rendez-vous au 05 55 49 19 99

## Association d'aide aux Seniors

Centre Social de Nieul 05 55 75 69 44

## Infirmières

### Simone BOULESTEIX, Chloé ROLLIN

4 impasse du Presbytère - 06 82 18 77 22

### Emilie BEAUBIAT MACQUET

11 Rue Martin Faure - 06 23 32 82 50

## Kinésithérapeutes

### Christelle GARCIA, Delphine VALLAT, Jérôme BONNETBLANC, Fanny LEFAURE-CIFCIBASI

Impasse du Presbytère - 05 55 03 83 21

## Sage-femme

### Cécile VIROULAUD

11 rue Martin Faure - 05 55 03 83 21



# Sommaire

**P.5 Informations Municipales**

**Dossier :**

**P.11**

Budget 2025

**P.18**

Solidarité et services à la population

**P.19**

Enfance et Petite Enfance

**P.23**

Travaux & Urbanisme

**P.24**

Actions citoyennes et vie associative

**P.37**

Limoges Métropole

**P.38**

Tribune des Élus





Chères Veyracaises, chers Veyracois, chers amis,

Une fois n'est pas coutume je n'évoquerai pas l'actualité internationale et nationale préférant me concentrer sur l'actualité de notre commune ô combien plus positive.

Ce bulletin est en effet l'occasion de vous partager ma satisfaction et ma fierté quant aux projets menés à bien sur la commune.

Ainsi, notre soutien à la démarche des Restos du cœur pour la seconde fois depuis le début de ce mandat a permis à l'association de récolter bien plus de vêtements qu'espérés, je salue ici votre esprit de solidarité. A cette opération s'ajoutent les engagements pris par la commune depuis de nombreuses années auprès de la Ligue contre le cancer avec les campagnes Mars Bleu et Octobre Rose et aux côtés de la Banque alimentaire qui vient en aide par le don de denrées alimentaires et de produits de première nécessité.

La solidarité et la proximité : ces 2 valeurs, constitutives de notre ADN, ont permis de développer un beau projet de démocratie participative où chacun d'entre vous est un acteur à part entière, comme au moment de la concertation sur la circulation en centre bourg, dont l'une des étapes-clés est le réaménagement pacifié et végétalisé de l'avenue de la mairie, résultat d'une vision partagée avec celles et ceux qui ont répondu à notre appel il y a déjà plus d'un an.

Dans le même esprit et la même logique, une étude va être lancée dans le courant du second trimestre pour la zone mairie école comme nous nous y étions engagés afin d'imaginer les espaces de ce secteur dont une dominante de services à la population se dessine peu à peu.

Le développement des commerces de proximité est un besoin majeur, en particulier en centre-bourg. Aussi, après l'installation en 2023 de Pizz'A Veyrac, je suis très heureux d'accueillir la supérette API. Ce type de commerce, spécialement développé pour les villages comme Veyrac, est une véritable opportunité que nous avons su saisir quand elle s'est présentée.

Cette installation participe au développement de notre commune, au même titre que l'acquisition de foncier sur le village de La Barre par Limoges Métropole pour la création d'une zone artisanale communautaire, offrant la possibilité à 4 à 6 entreprises ou artisans de s'installer sur notre belle

commune et ainsi permettre la création d'emplois et de services.

D'autres projets sont également en bonne voie de réalisation :

Le tiers lieu commercial, prévu dans l'ancien Coop, est entré dans une phase importante. Le conseil municipal a approuvé le projet porté par les gérants du Verre A Quoi, qui pourront investir les lieux dès le début de l'année 2026.

En début de mandat, je m'étais engagé auprès de l'ACCA à mettre à la disposition de ses membres un local dédié à leur activité. L'acquisition d'un local à Choisy-le-Roy va permettre, non seulement, aux chasseurs de pouvoir bénéficier d'un lieu adapté à leurs besoins, mais également, de donner la possibilité aux autres associations, de bénéficier d'une belle salle multifonctions, et ce, dès 2026.

Toutes ces réalisations et réussites ne doivent pas nous faire oublier tout le travail qui reste à faire pour œuvrer au dynamisme de Veyrac.

C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de me présenter pour un second et dernier mandat en 2026 accompagné d'un socle solide d'élus présents avec moi depuis 5 ans et de nouveaux volontaires qui souhaitent s'engager à nos côtés.

Ma vision de la démocratie et de la politique vous la connaissez. C'est celle d'une démocratie partagée où chaque citoyen est un acteur à part entière des politiques mises en œuvre, où chaque élu doit être pleinement investi dans les missions qui lui sont confiées. Être à votre service est et restera notre credo je m'y suis personnellement attaché avec plaisir et conviction. J'aurai l'occasion de revenir vers vous afin d'échanger en temps utile sur ce que nous voulons pour l'avenir de notre commune avec celles et ceux qui ont accepté de m'accompagner dans ce nouveau défi.

Dans l'attente je vous laisse profiter de l'animation de notre commune au gré des manifestations communales qui démontrent s'il en était besoin du dynamisme de notre tissu associatif qui est une de nos principales fiertés.

*Avec toute mon amitié sincère.  
Prenez soin de vous.*

*Jean-Yves.*

# Conseils Municipaux

## Conseil municipal du 09 décembre 2024

- Approbation du PV du Conseil municipal du 18 novembre 2024
- Courrier du Conseil Départemental sur la restriction des dotations
- Autorisation accordée au maire pour engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
- Adhésion au contrat groupe d'assurance risque statutaire 2025-2028 du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne
- Recours au service missions temporaires propose par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne
- Approbation du projet des aménagements à l'école du Pont-Colombier
- Approbation du projet d'aménagement d'une Maison des associations
- Approbation du projet de réaffectation de l'ancien coop en commerce multiservices
- Service commun d'instruction du droit des sols de Limoges Métropole - offre de service, conventionnement et mises à disposition
- Convention de prestations de service pour la défense extérieure contre l'incendie entre Limoges Métropole et huit communes de son territoire
- Transfert de la compétence hôtellerie de plein air en bord de rivière de la commune du Palais-sur-Vienne à Limoges Métropole
- Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de la pause méridienne dans le premier degré avec l'Education nationale
- Cession de parcelles de terrain à l'ODHAC87 pour la construction de quatre pavillons adaptés

## Conseil municipal du 23 janvier 2025

- Approbation du PV du Conseil municipal du 9 décembre 2024
- Don de la commune en faveur des sinistrés de Mayotte
- Validation de la cartographie de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR)
- Affectation de l'exploitation commerciale du tiers-lieu multiservices aux gérants actuels de l'établissement « Le Verre à Quoi »

### Solidarité avec Mayotte

Face au passage du cyclone CHIDO, qui a dévasté l'île de Mayotte, l'Association des Maires de France, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de Veyrac a tenu à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, le conseil municipal a décidé de contribuer à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, faisant un don d'un montant de 1000 € à la Protection civile de la Haute-Vienne, relais pour une aide sur place.

## Conseil municipal du 14 mars 2025

- Approbation du PV du Conseil municipal du 23 janvier 2025
- Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne pour lancer une consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé
- Modification du Tableau des emplois budgétaires (TEB) 2025



Pour consulter les comptes rendus des conseils municipaux :



Scannez-moi !

## Conseil municipal du 09 avril 2025

- Approbation du PV du Conseil municipal du 14 mars 2025
- Motion de soutien pour dire stop à la violence dans la vie publique en Haute-Vienne
- Adhésion à l'association pour le prêt de matériel d'actions culturelles (APMAC) nouvelle aquitaine
- Renouvellement d'un contrat avec la SACEM relatif à la diffusion de musique
- Approbation du compte financier unique (CFU) 2024 du budget principal de la commune
- Affectation des résultats 2024
- Taux des taxes directes – année 2025
- Participations 2025 : X euros par habitant (article 6558)
- Versement de subventions aux associations (article 65748) – année 2025
- Budget principal, adoption du budget primitif 2025

Plusieurs associations et organismes de droit privé ont déposé des dossiers de demandes de subventions auprès de la commune. Les participations pour l'année 2025 acté en conseil municipal sont les suivantes :

Coopérative scolaire	<b>8 293,00 €</b>
<i>Dont transport scolaire (15,70 € X 205 élèves)</i>	3 128,00 €
<i>Dont prestations - services (15 € X 205 élèves)</i>	3 075,00 €
<i>Dont séjours scolaires 2025</i>	0,00 €
<i>Dont subvention atelier de musique</i>	2 000,00 €
France Victimes Haute-Vienne	150,00 €
Veyracomusies	5 500,00 €
Centre Hospitalier Animation Loisirs	50,00 €
Solidarité Paysans Limousin	150,00 €
Protection Civile Haute-Vienne	1 000,00 €
Société pêche "La Haute de Glane"	200,00 €
Association des Lieutenants de Louveterie HV	150,00 €
Les Art'isans	600,00 €
Mémoires de Nieul et alentours	150,00 €
Imaginons	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 743,00 €</b>

**Précision :** la subvention demandée par l'association Imaginons est fléchée pour portage du festival de musique classique Classic'Art en accompagnement de la commission culturelle, celle pour l'association Les Art'isans est liée à l'organisation du festival de street art programmé les 20 et 21 juin prochains.

## Hommage

C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que nous avons appris au début du mois de février la disparition de Mehdi Hammouche, directeur général adjoint du pôle attractivité et développement économique de Limoges Métropole.

Je tenais à exprimer à travers ces quelques lignes, et dans ce bulletin municipal, toute la tristesse et la douleur de cette disparition. En plus d'être un grand serviteur au service du public et du territoire, Mehdi était un homme d'une grande valeur, professionnelle et humaine.

C'est ensemble que nous avons travaillé afin de doter notre commune de Veyrac de la zone artisanale communautaire entérinée par un vote en conseil communautaire de février.

Veyrac et l'ensemble du territoire économique métropolitain qui se sentent aujourd'hui orphelins. Mehdi Hammouche avait démontré et mis en œuvre ses compétences au service d'un territoire qu'il a découvert en 2021 et pour lequel il était profondément attaché.

Pour ma part, au-delà du grand professionnel au service de notre territoire, c'est un ami que j'ai perdu.

A son épouse et ses enfants, je réitère mes plus sincères condoléances en mon nom et en celui du conseil municipal de Veyrac.

Jean-Yves RIGOUT



## Api, c'est parti !

Api est en place, et ouvert à tous depuis le 9 avril dernier. C'est une réelle satisfaction de pouvoir disposer d'un tel service de proximité, qui répond à vos besoins immédiats, sans avoir à faire trop de kilomètres !

Une API-cièrre est présente les lundi et jeudi de 14h à 16h pour vous accompagner si besoin !



## Encombrants

Un service de collecte à domicile gratuit !

Les demandes d'enlèvement d'encombrants à domicile se font, depuis ce début d'année, via la plateforme en ligne (pour les particuliers uniquement) :

<https://encombrants.limoges-metropole.fr/accueil>

Ce service offre aux particuliers la possibilité de déposer, la veille du rendez-vous, jusqu'à 3 encombrants ménagers sur le trottoir dans la limite de 2 rendez-vous maximum par an et par adresse.

**Voici le planning de collecte pour l'année 2025 :**

Mardi 17 juin  
Mardi 16 décembre



## Borne électrique



La borne de recharge est désormais opérationnelle, elle est située derrière le local de l'ancienne coop.

Cette borne dispose d'une puissance de 22kW en courant alternatif. En fonction des spécifications des véhicules, il faut prévoir, pour une recharge de 20 à 80%, une durée d'environ 4 à 6 heures en courant alternatif et d'environ 1h30 à 2h00 en courant continu.

Toutes les modalités d'utilisation et de règlement sont indiquées directement sur les bornes.

En cas de problème, un numéro d'urgence dit "hotline" est indiqué sur la borne.

La mairie n'assure ni la maintenance, ni les urgences, ni la relation client. Nous restons bien entendu à votre écoute en cas de besoin.

## Un nouveau chef d'équipe

Depuis le 1er janvier 2025, Jean-François BETOULE est le nouveau chef de l'équipe technique.

Originaire du Limousin, il revient des Landes où il était responsable technique dans le Lycée Hector Serre et ancien pompier volontaire.

**Bienvenue à lui !**





## Coupez l'eau aux moustiques tigrés !

Le moustique tigre est présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine (hormis la Creuse). Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole mais sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de Dengue à la Réunion et à la Martinique pour la France). Elles peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes. Ce pourrait être le début d'une épidémie.

Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

**Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !**

**PARTOUT, même dans le moindre petit creux de bêche, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES où le moustique pond et prolifère.**

## Inauguration Avenue de la Mairie

Les travaux de réaménagement seront **inaugurés le 23 mai à 11h** en présence des élus de Veyrac et de Limoges Métropole.



### Participez à la surveillance du moustique tigre

**Savez-vous le reconnaître ?**

**Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre.**

**Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :**

- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises!)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir!)
- Sa piqûre est douloureuse.

**Vous avez reconnu le moustique tigre ?**

Signalez sa présence sur le portail [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

# Location des salles du Mas Martin

## Rappel des tarifs



Petite Salle

### Petite Salle

Capacité : 48 personnes assises  
Avec cuisine professionnelle

En semaine (dès 8H30 le jour J au lendemain 8H30) :  
Location 1 journée particuliers et associations \* : 170 €  
Location 1 journée entreprises : 250 €

Week-end :  
Pour les habitants de la commune : (-20%)  
Hiver (du 1er octobre au 31 mai) : 264 €  
Été (du 1er juin au 30 septembre) : 248 €  
Couverts : offert

Hors-commune :  
Hiver (du 1er octobre au 31 mai) : 330 €  
Été (du 1er juin au 30 septembre) : 310 €  
Couverts : 50€

### Salle Moyenne

Capacité : 110 personnes assises.  
Avec cuisine professionnelle

En semaine (dès 8H30 le jour J au lendemain 8H30) :  
Location 1 journée particuliers et associations \* : 320 €  
Location 1 journée entreprises : 400 €

Week-end :  
Pour les habitants de la commune : (-20%)  
Hiver (du 1er octobre au 31 mai) : 512 €  
Été (du 1er juin au 30 septembre) : 456 €  
Couverts : offert

Hors-commune :  
Hiver (du 1er octobre au 31 mai) : 640 €  
Été (du 1er juin au 30 septembre) : 570 €  
Couverts : 100 €



Salle Moyenne



Salle Jean Ferrat

### Salle Jean Ferrat

Capacité : 210 personnes assises  
Avec scène et sans cuisine

En semaine (dès 8H30 le jour J au lendemain 8H30) :  
Location 1 journée particuliers et associations \* : 320 €  
Location 1 journée entreprises : 500 €

Week-end :  
Pour les habitants de la commune : (-20%)  
Hiver (du 1er octobre au 31 mai) : 472€  
Été (du 1er juin au 30 septembre) : 400€

Hors-commune :  
Hiver (du 1er octobre au 31 mai) : 590 €  
Été (du 1er juin au 30 septembre) : 500 €

\* Associations hors commune

Pour consulter les forfaits :  
<https://bit.ly/3Y1ELSn>



# DOSSIER :

## Budget 2025



Le budget prévisionnel pour l'année 2025 a été proposé au Conseil Municipal le 09 avril dernier.

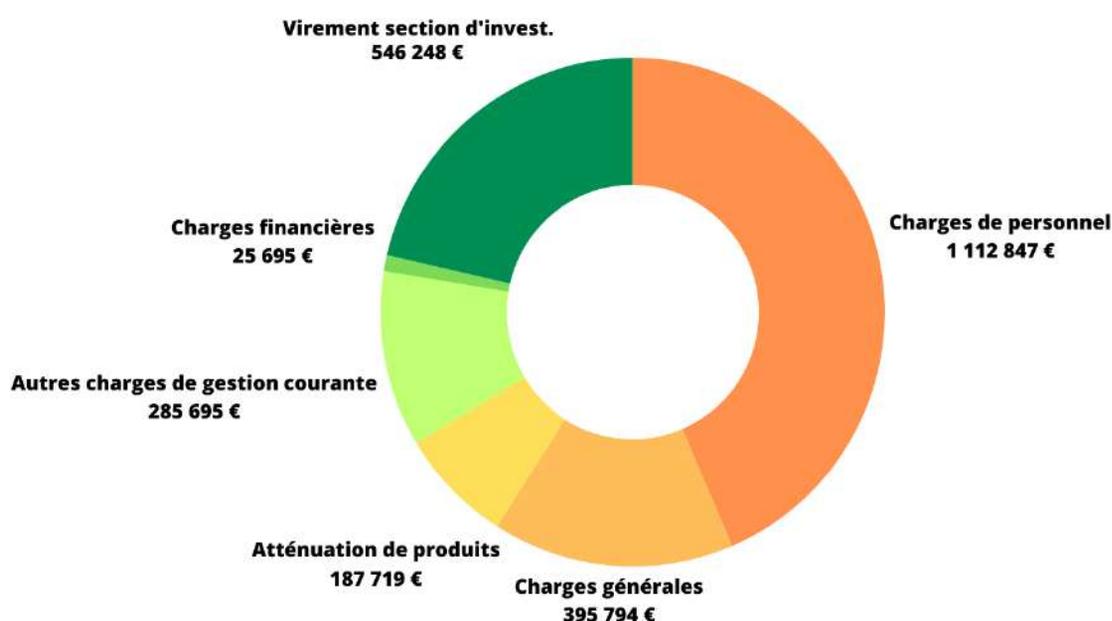
**Il témoigne cette année encore de la volonté de la municipalité de gérer au plus juste les finances de la commune et de poursuivre la mise en œuvre de sa politique d'équipement de services à la population.**

Il est rappelé qu'il s'agit d'une prévision budgétaire.

## Fonctionnement

La section est en équilibre à hauteur de 2 554 701,19€

### Dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement sont affectées à la gestion des affaires courantes de la collectivité. Elles permettent aux services de remplir leurs missions quotidiennes et de financer l'entretien du patrimoine communal.

La demande de vigilance particulière portée à l'utilisation raisonnée des matériels et matériaux afin d'éviter tout gaspillage a bien été respectée par les services en 2024 et est renouvelée cette année.

**Les charges à caractère général (chapitre 11) :** évaluées au plus juste elles sont en **augmentation de moins de 1%** par rapport à 2024. **Elles sont estimées à 395 794,54 €.**

Elles concernent la fourniture des produits divers utilisés dans le cadre des services rendus au public (fournitures scolaires, denrées alimentaires pour le restaurant scolaire, produits d'entretien et d'hygiène des locaux...)

C'est à ce chapitre que sont rattachés les Contrats de prestations de services : c'est-à-dire les prestataires sous contrat, les réparations et dépannages : entretien des espaces verts, réparations et dépannage en électricité, plomberie, informatique, entretien hottes, assainissement, copieurs, maintenance éclairage public. Après le poste Energie-Electricité (119 800€) c'est la ligne la plus importante (58 500€). Il s'agit de pouvoir intervenir et entretenir le patrimoine communal là où les services communaux ne peuvent le faire en régie.

Dans ce chapitre, se trouvent aussi les dépenses liées aux Fêtes et cérémonies (commémorations par exemple), les dépenses de communication (l'impression des bulletins municipaux), les frais d'affranchissement et la redevance pour la collecte des ordures ménagères.

A noter en dépenses nouvelles : le calorifugeage des gaines du restaurant scolaire (10 000€), le sablage du terrain de foot (2 300€).

Les honoraires et actes de contentieux ont été alimentés pour pouvoir éventuellement assumer les procédures en cours (audience vandalisme au Mas Martin par ex.)

**Les charges de personnel (chapitre 12)** figurent également dans la section de fonctionnement : nous le redisons **sans agent pas de service public. Le montant de ce poste est 1 112 847,39 €**, et représente 55,40 % des dépenses réelles de fonctionnement et 54,50 % des recettes de fonctionnement. Il comprend les rémunérations des personnels titulaires, les contractuels recrutés en renfort lors des arrêts maladie, les charges patronales, les formations...

La prévision est en augmentation de 12.65% par rapport au CFU 2024. La prévision est calculée au plus pessimiste, elle ne sera très certainement pas complètement réalisée mais c'est un chapitre que nous ne pouvons pas abonder en cours d'année par des virements de la section d'investissement par exemple.

Les avancements d'échelons concernent 10 agents cette année (évolution réglementaire des carrières des agents). Nous avons validé l'avancement de grade d'un seul agent (d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe à 1ère classe) et aucun avancement par promotion interne.

Les remplacements de 2 agents suite à retraite sont faits sur grades inférieurs (Agent Technique territorial de 1ère classe par Agent Technique territorial et Technicien Territorial par Agent de Maitrise).

Pour rappel, le nombre d'heures dévolues à l'école et au service technique restera constant en 2025.

Le recrutement des 4 agents recenseurs durant 6 semaines a représenté un coût de 15 155€ pour la commune.

Le calcul des charges de personnel tient compte des remboursements de rémunération d'agents dont les arrêts maladie sont transformés de congés ordinaire et longue maladie.

Les cotisations retraite de la CNRACL ont augmenté de 3 points.

Enfin, bien que le projet de reprise par Limoges Métropole de 3 ETP devrait se concrétiser à partir de septembre 2025 (il restera 0,5 ETP mise à disposition - 1 agent du service administratif et 1 agent technique), la prévision 2025 de la masse salariale reste calculée sur les mises à disposition actuelles.

**Au chapitre 14** on trouve **l'attribution de compensation de 187 719,24 €** sans surprise. L'attribution de compensation est le montant lié au transfert des compétences à Limoges Métropole. Ce calcul, effectué au moment de l'adhésion de la commune à L'Etablissement public de coopération intercommunale en 2006, tient compte des charges ainsi que des recettes initialement supportées par la commune.

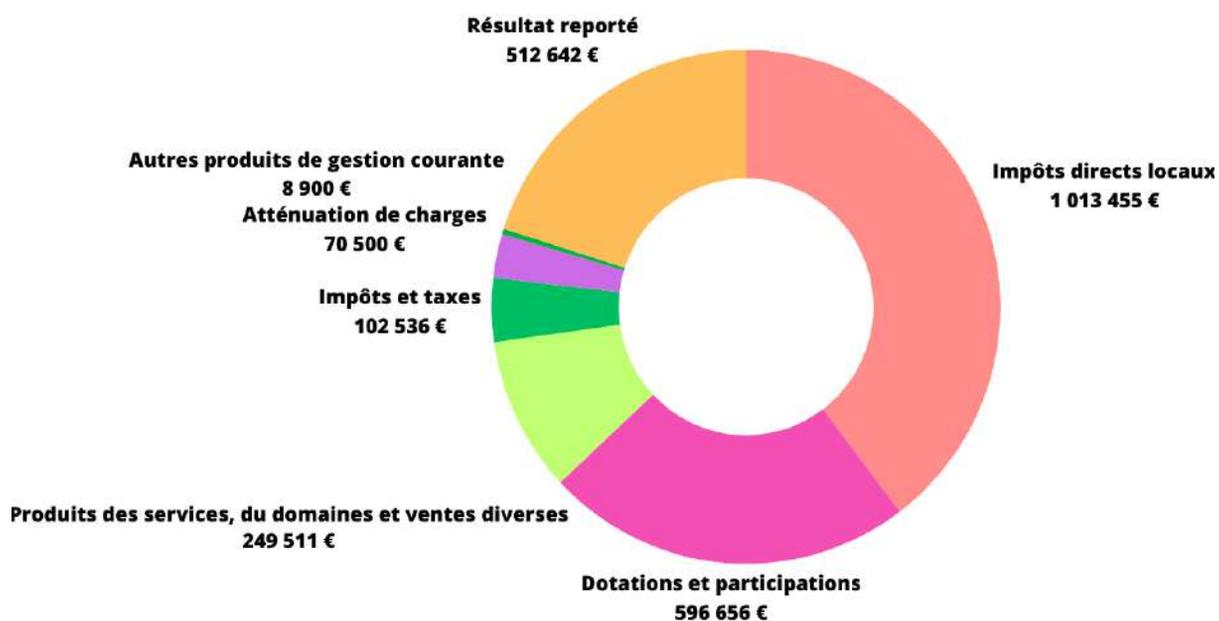
**Le chapitre 65 concerne les autres charges de gestion (285 695,26€)** : les indemnités de fonctions et les cotisations retraite, le x€ par habitant proposé en délibération (9 464,30€), la subvention au CCAS (7 500€), le versement au SIEPEA (177 135,60€), les subventions aux associations proposées en délibération (17 743€).

**Au chapitre 66, apparaissent les intérêts des emprunts : 25 695,78 €**. Pour rappel, 2 emprunts se sont arrêtés en 2024. La prochaine échéance de clôture sera en 2027.

**Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 2 008 452,21 € auquel s'ajoute au chapitre 23, le Transfert de charges de fonctionnement** de l'année précédente qui sera reporté en recettes d'investissement et qui s'élève à 546 248,98 €



## Recettes de fonctionnement



**La prévision des recettes de fonctionnement est bien sûr prudente**, diminuée de près de 9% par rapport au CFU 2024 avant inscription du résultat reporté positif de 512 642,54€

**Les atténuations de charges (chapitre 13)** concernent les remboursements des rémunérations du personnels qui ont été estimées au même montant qu'en 2024.

**Les produits des services (chapitre 70) sont en baisse de 40%** : si les recettes de la garderie et du restaurant scolaire sont similaires à l'an passé, les remboursements des mises à disposition des personnels et des frais au groupement de rattachement (Limoges Métropole) ont été diminués : le dernier versement de 2025 sera reporté sur le début d'année 2026 pour correspondre à la réalité des versements de LM.

**Les chapitres 73 et 731 relatifs aux impôts locaux et taxes** sont inchangés. Il est proposé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale. L'augmentation des impôts et taxes ne sera due qu'à l'augmentation des bases fiscales par l'Etat.

Pour rappel :

<b>Taux des taxes directes locales pour 2024</b> <i>(identiques à 2023 et 2024)</i>	
	<b>Taxe sur foncier bâti : 41.47%</b>
	<b>Taxe sur foncier non bâti : 67.31%</b>
	<b>Taxe d'habitation : 16.28%</b>

Le chapitre 74 Dotations et participations est en légère baisse pour tenir compte des subventions versées en 2024 qui ne le seront plus en 2025.

Les dotations de l'Etat sont en augmentation de 13 476 € mais très inférieures à l'inflation. L'inflation calculée sur 2024 s'est élevée à 2%, si l'on prend en compte la période 2020-2025 c'est 15 point d'inflation.

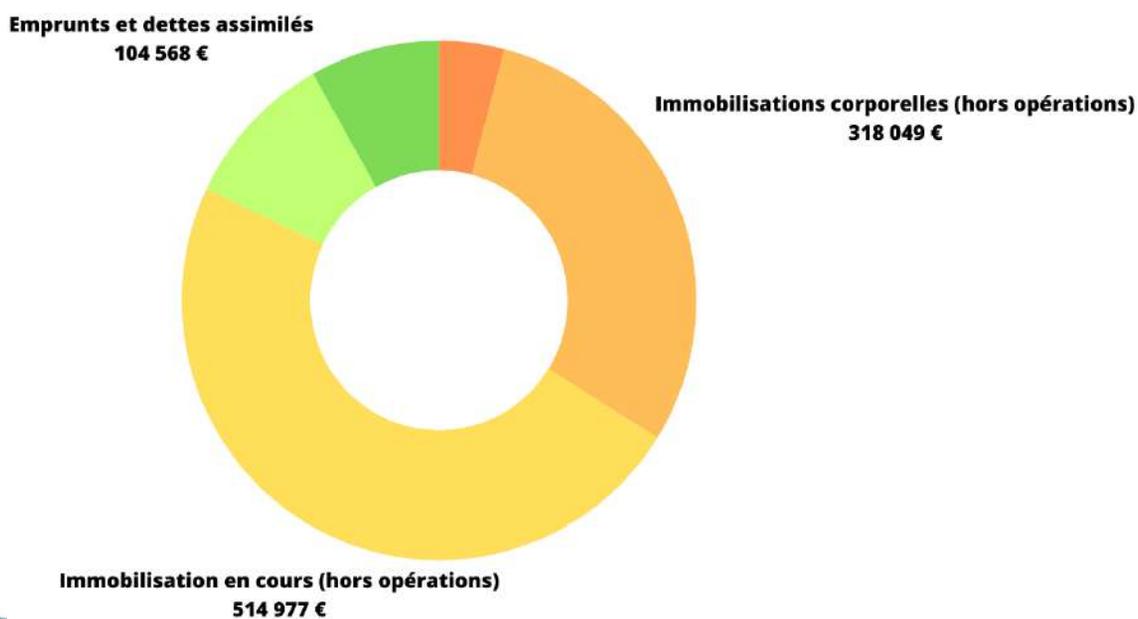
Dotations de l'Etat			
	2024	2025	
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	182 386 €	184 319 €	+ 1 933 €
Dotation solidarité rurale (DSR)	334 564 €	343 631 €	+ 9 067 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	42 361 €	44 837 €	+ 2 476 €

## Investissement

La section est en équilibre à hauteur de 1 068 452.37€

La section d'investissement prévoit les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre des projets de la mandature. Elle prévoit les dépenses liées aux travaux et aux remboursements des emprunts et en matière de recettes, les subventions accordées pour financer ces investissements.

### Dépenses d'investissement



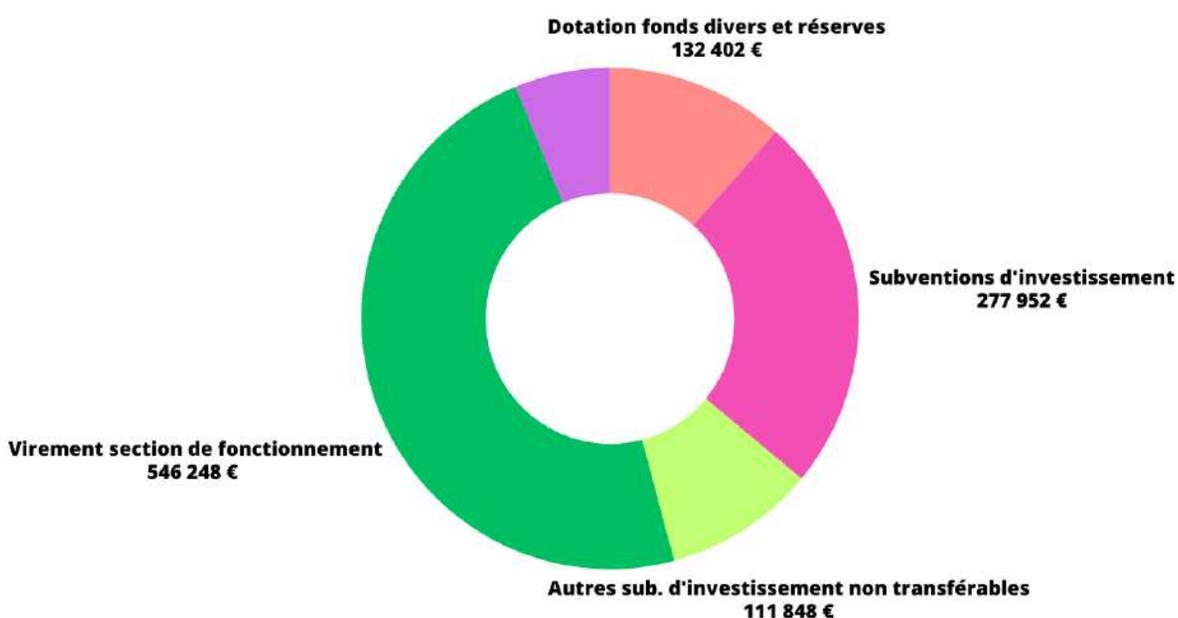
**Les chapitres 20, 21 et 23 : les Immobilisations** (876 866.07 €) : ce sont les frais d'étude et les travaux

Les travaux envisagés (cf. annexe Tableau détaillés)

<b>Montants des travaux envisagés</b>	
<i>Ecole</i>	65 204 €
<i>Restaurant scolaire</i>	36 175 €
<i>Mairie</i>	9 959 €
<i>Cimetière</i>	23 590 €
<i>Mas Martin</i>	13 385 €
<i>Foot</i>	9 000 €
<i>Service technique</i>	164 753 €
<i>Maison des associations</i>	311 815 €
<i>Local Coop</i>	62 236 €

A cela s'ajoute le **remboursement du capital des emprunts** (104 568,19 €) en baisse par rapport à 2024 et **le résultat reporté des années précédentes** (87 018,11 €) soit un total des dépenses d'investissement de 1 068 452, 37 €

## Recettes d'investissement



En matière de recettes, ce sont des dotations et des subventions accordées par l'Etat ou le Département qui permettent de financer les investissements auxquels s'ajoutent le Transfert de charges de fonctionnement de 546 248,98 €.

La section s'équilibre à **1 068 452,37 €**.

## La réalisation du budget 2024

Section	BP 24	Réalisation	RAR
Dépenses de fonctionnement	2 312 258,81	1 869 581,53	
Recettes de fonctionnement	2 312 258,81	2 240 497,69	
Dépenses d'investissement	757 005,49	266 529,40	20 384,72
Recettes d'investissement	757 005,49	391 236,69	

Le résultat de l'exercice de est un excédent de fonctionnement de 370 916,16€ auquel s'ajoute l'excédent de 2023 de 249 129,21€ soit un excédent total de 620 045,37€.

En section d'investissement, le résultat de l'exercice est de 124 707,29€ auquel s'ajoute le déficit antérieur de -211 725,40€ soit un solde d'exécution cumulé de -87 018,11€.

Il n'y a pas de restes à réaliser en recettes d'investissement, il s'agit uniquement de dépenses (dépenses engagées non mandatées) d'un montant de 20 384,72€.

Le besoin de financement de l'investissement est de 107 402,83€ (87 018,11 + 20 384,72). Ce déficit sera largement comblé au budget 2025 par l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement (620 045,37€). Le résultat final est donc de :  $620\,045,37 - 107\,402,83 = 512\,642,54$

A RETENIR ! La capacité d'autofinancement est excellente, à rapprocher d'une gestion rigoureuse des crédits, et le Fonds de roulement a été doublé. Le conseil municipal réuni le 9 avril a voté ce budget à l'unanimité et présenté ses remerciements à l'ensemble des services municipaux.





## Collecte des restos du cœur

Le centre communal d'action sociale de la commune de Veyrac en collaboration avec l'amicale des anciens élus a lancé une collecte de vêtements durant le mois de février, au profit des Restos du Cœur.

Grâce à vous, cette collecte a permis d'organiser des distributions dans 20 centres de notre département.

Dans un contexte de plus en plus difficile, votre solidarité a été au rendez-vous.

**Encore une fois un grand merci pour votre soutien et votre mobilisation.**

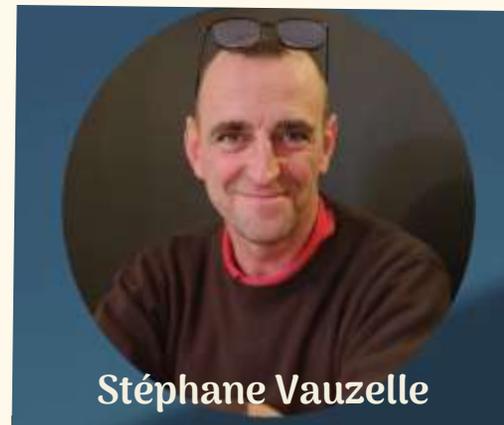
Pour plus d'informations : <https://www.restosducoeur.org/>



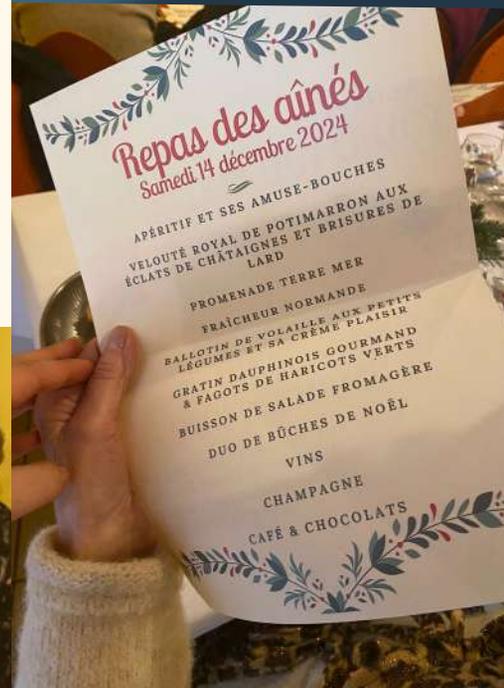
## Repas des aînés et colis

Le 14 décembre a eu lieu le repas des aînés. 60 personnes se sont retrouvées ensemble pour partager un bon repas, préparé par Isabelle et Tom, agents en charge de la restauration scolaire, et de Stéphane Vauzelle, conseiller municipal.

Une belle journée de convivialité et de solidarité ! Nos jeunes conseillers sont venus se joindre au rendez-vous pour partager le dessert et chanter une chanson. Les aînés qui ne sont pas venus au repas n'ont pas été oubliés puisque les élus sont allés leur remettre à leur domicile des colis. Ce sont 130 colis solos, 88 colis duo et 7 colis EHPAD qui ont été remis.



Stéphane Vauzelle



Isabelle & Tom



**En complément de ces actions, le centre communal d'action sociale a aidé de nombreuses personnes en partenariat avec la banque alimentaire qui leur a remis des colis alimentaires pour répondre aux besoins essentiels.**

## Merci Chantal !

Le vendredi 14 mars, Chantal accompagnait pour la dernière fois ses petits élèves. Atsem depuis 25 ans, c'est une nouvelle aventure qui débute pour Chantal Théas : la retraite !

Appréciée de ses collègues autant que des enfants et de l'équipe pédagogique, elle a su au cours de ses années à nos côtés, incarner le calme et la douceur, une douceur mise au service des enfants auxquels elle a toujours été très attachée.

Le départ a été célébré autour d'un verre de l'amitié, mercredi 26 mars en mairie, en compagnie de ses collègues, des élus et de sa famille. Avant cela, elle avait été bien gâtée par les enfants et les enseignantes, le jour de son départ. Ce clin d'œil à Chantal permet de souhaiter la bienvenue à Aurore Rouby, sa remplaçante, qui veillera à son tour sur nos petits écoliers.



## Inscriptions scolaires pour l'année 2025/2026



Vous êtes concernés si :

- Si votre enfant est né en 2022
- vous venez d'emménager à Veyrac et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école du Pont Colombier

▲ Attention, l'inscription se fait automatiquement lors du passage de la maternelle à l'élémentaire pour les élèves fréquentant déjà l'école de la commune.

Retrouvez plus d'informations et les formulaires d'inscription :

**Une visite de l'école, de la garderie et du restaurant scolaire sera organisée fin août par l'équipe pédagogique et la municipalité, un courrier sera adressé aux familles concernées au plus tard début juillet.**



## L'avez-vous remarqué?

Une boîte aux lettres a pris place à l'entrée de l'école. Réalisée par un talentueux parent, elle a été remise à la municipalité qui l'a rapidement installée pour vous permettre de correspondre plus facilement avec les représentants des parents d'élèves. Questions, suggestions ou besoin spécifique, l'objectif est de fluidifier les échanges !



# Et du côté du SIEPEA ?

Un peu de lecture :

## L'ACCUEIL INDIVIDUEL SUR LE TERRITOIRE DU SIEPEA



36 assistantes maternelles sur nos 4 communes : Nieul, Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac pour accueillir vos enfants à leur domicile

### Une assistante maternelle, qu'est-ce que c'est?

- Des professionnelles de la petite enfance agréées par la PMI (Protection Maternelle Infantile) qui accueillent à leur domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternels) des enfants mineurs en majorité âgés de moins de 3 ans.
- Elles offrent un accueil en petit groupe : 2 à 4 enfants, propice au respect du rythme de l'enfant et de son développement.
- Elles ont suivi une formation initiale et peuvent continuer à se former régulièrement.
- Elles aménagent un lieu adapté pour vos enfants dans leur domicile pour assurer leurs missions au quotidien :
  - observer les enfants
  - accompagner les enfants dans leurs besoins et soins quotidiens
  - éveiller l'enfant au travers d'activités ludiques et éducatives
  - travailler en lien avec les parents



Comment trouver une assistante maternelle ?  
Prendre contact avec le Relais Petite Enfance :



SCAN ME

## Le Relais Petite Enfance, qu'est-ce que c'est?

Un lieu pour les accompagner et vous accompagner

### Pour les assistantes maternelles :

- Des temps collectifs pour partager et se professionnaliser avec les autres assistantes maternelles du territoire
- Un lieu d'informations sur leur statut professionnel, droits et devoirs du salarié
- Renseignements et accompagnement des futurs agréments et des projets MAM
- Une écoute et un soutien dans leurs questionnements



### Pour les familles :

- Un Guichet Unique : un lieu de recueil de tous les besoins d'accueil du jeune enfant pour vous guider dans votre choix et vos démarches
- Un lieu d'informations sur le statut, devoirs et droits du parent employeur
- Un lieu d'accompagnement dans votre rôle d'employeur
- Un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement dans toutes vos questions sur le jeune enfant



Relais Petite Enfance - Pôle Enfance Intercommunal  
7 rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence  
rpe@siepea.fr - 05 55 08 15 36



## C'est le retour de l'interview croisée !

Parole à Coralie Behlok et Justine Bouchet, assistantes maternelles à Veyrac, qui nous partagent leur collaboration avec le Relais Petite Enfance (RPE) :



### Que vous apporte la fréquentation régulière du RPE ?

*Coralie Behlok* : La fréquentation du RPE m'apporte un bien être complet mental et social . Cela m'évite d'être isolée et d'avoir un soutien et des réponses en tout temps. De plus cela me permet d'en apprendre toujours plus sur la petite enfance et de me former en continu.

*Justine Bouchet* : La fréquentation régulière du RPE est une vraie richesse pour mon activité professionnelle. Cela permet aux enfants que j'accueille et moi-même, de rencontrer de nouvelles personnes et de découvrir de nouvelles activités très régulièrement. Par ailleurs, la fréquentation du RPE permet d'échanger et de partager avec d'autres professionnels de la Petite Enfance sur notre activité et nos expériences.

### En quoi est-ce complémentaire avec votre activité ?

*Coralie Behlok* : Je peux dire que c'est complémentaire avec mon activité car le RPE propose des activités que l'on ne peut pas forcément faire dans notre lieu d'accueil. Nous avons également accès à des sorties, spectacles , animations... qui ne sont pas accessibles à toutes . Et c'est un vrai plus pour nous et l'éveil des enfants. Pour finir, je tiens à dire que le rpe n'est pas seulement complémentaire mais indispensable à notre profession pour notre bien être et celui des enfants, si seulement nous pouvions avoir accès à plus de jours dans cet espace si accueillant cela serait parfait.

*Justine Bouchet* : Le RPE diversifie mon activité. En effet, les activités proposées sont bien différentes de celles que je propose à mon domicile. Je ne dispose pas du même matériel et des mêmes grands espaces. Ces temps d'animations m'inspirent aussi pour réaliser de nouvelles choses avec les enfants. Le RPE propose des temps de "collectivité" que les enfants, qui sont en petit comité à mon domicile, ne pourraient pas découvrir avant leur entrée à l'école.

Merci à elles de ces témoignages, et à travers elles à l'ensemble des assistantes maternelles de notre commune, qui ont à cœur d'accueillir et de prendre soin de vos enfants au quotidien!



## Veyrac modernise son éclairage public pour un avenir plus durable



Dans le cadre de sa transition vers un éclairage public plus moderne, économe et respectueux de l'environnement, la commune de Veyrac a entrepris une importante rénovation de son réseau d'éclairage. L'objectif principal de ce projet est de remplacer les anciens lampadaires par des LED de dernière génération. Ces nouveaux équipements, plus performants, permettent de réduire la consommation d'énergie, d'optimiser les dépenses publiques et de limiter l'impact de la lumière artificielle sur l'environnement nocturne.

Cette initiative repose sur une gestion intelligente de l'éclairage, qui inclut l'optimisation des horaires d'allumage ainsi qu'une adaptation de l'intensité lumineuse en fonction des besoins réels.

*L'ambition est double : garantir un cadre de vie agréable et sécurisé aux habitants tout en évitant le gaspillage énergétique.*

Fidèle à ses engagements en faveur de la préservation du ciel étoilé et de la biodiversité, la commune poursuit l'évolution de la Trame Noire mise en place ces dernières années.

Un bilan de son efficacité sera prochainement présenté aux élus des différentes communes. Par ailleurs, Veyrac renouvelle sa candidature au concours "Villes et Villages Étoilés", une autre distinction qui viendra peut-être confirmer ses efforts constants dans la lutte contre la pollution lumineuse.

Mais la vision de Veyrac en matière de développement durable ne se limite pas à l'éclairage public. Située entre Limoges et Saint-Junien, la commune a su préserver son caractère rural et ses paysages naturels, échappant ainsi à l'urbanisation massive qui transforme de nombreux territoires. Ce choix assumé constitue un véritable atout pour la qualité de vie des habitants et une réponse concrète aux enjeux environnementaux de demain.

Dans cette démarche, Limoges Métropole joue un rôle essentiel en accompagnant la commune sur plusieurs projets, tels que la plantation de haies naturelles pour restaurer la biodiversité ou encore la gestion des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR), où Veyrac veille à un développement raisonné, respectueux des terres agricoles.

À une époque marquée par les effets de l'industrialisation, la surexploitation des ressources et la dégradation environnementale, il devient nécessaire voire impératif de réparer les dommages causés. De préserver les écosystèmes encore existants.

Pourtant, alors que nous sommes confrontés à des défis écologiques majeurs (réchauffement climatique, disparition de la biodiversité, pollution des sols et des océans), les tensions géopolitiques actuelles tendent à détourner notre attention.

Dans ce contexte, il est essentiel d'agir localement pour construire un territoire plus résilient et respectueux. À Veyrac, nous avons fait le choix d'un développement qui conjugue modernisation et préservation, convaincus qu'un avenir plus équilibré est possible, à condition de s'en donner les moyens.



# Le Conseil municipal des jeunes en action !

Et ce n'est pas tout ! En ce joli mois de mai, les jeunes conseillers propose sa première édition de la Fête des enfants.

Rendez-vous le **samedi 17 mai à 15h30** pour un défilé carnavalesque, suivi de l'inauguration de l'aire de jeux installée à côté du city stade. Un rendez-vous joyeux et festif où ils vous attendent nombreux !

Lors des vœux 2025 de la Municipalité, les jeunes conseillers municipaux ont mis en lumière leurs sujets de préoccupation. Ainsi, ils avaient pu présenter leur campagne de prévention routière, sous forme de vidéo. Avec ce slogan « Pensez à nous, roulez tout doux ! », ils invitent chacun à lever le pied, notamment aux abords de l'école !

Pour découvrir la vidéo, rendez-vous sur la page Youtube de la commune :



Scannez-moi !



## COMMISSION CULTURELLE

**Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne : abonnez-vous à l'offre numérique !**

Les bénévoles de la Bibliothèque vous informent que l'offre numérique de la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne vous permet aux abonnés des bibliothèques du réseau départemental d'accéder légalement et gratuitement à des contenus en ligne tels que de la presse, de la formation, du cinéma documentaire, l'apprentissage du français et des livres jeunesse accessibles.

Vous n'êtes pas encore inscrit dans une bibliothèque du réseau départemental ?

Vous avez 30 jours pour le faire et tester notre offre numérique. Profitez-en !



# Veyrac tiers village : un projet participatif qui intéresse !

Hélène Fayard, Jean-Yves Rigout et Charlotte Guéret se sont rendus à Rouen les 4 et 5 mars derniers, pour témoigner lors du colloque national du Centre national de la fonction publique territoriale, intitulé « Renouveler notre pacte social : un défi pour les territoires »

Face aux changements majeurs des conditions de vie à l'échelle mondiale, des éléments fondamentaux de durabilité d'une vie sereine et du vivre ensemble ont basculé vers un haut degré d'incertitudes, rendant complexe le pouvoir d'agir collectif. Dès lors, le repli individuel, assorti souvent d'une tentative de régénérer le « monde d'avant » peut tenter les individus et les dirigeants, voire apparaître comme la seule réponse possible.

Les collectivités locales, proches du terrain et des citoyens, ont des atouts considérables pour inventer ce futur, et nombre d'entre elles explorent, tentent, capitalisent... mais la difficulté et l'urgence du sujet requièrent une approche collective, et des compétences particulières.

Autour de cet enjeu, nous avons pu témoigner lors d'un atelier intitulé « Les citoyens : acteurs clés des transformations sociales et territoriales » et collectivement interroger les conditions de durabilité et de la duplicabilité de la participation citoyenne. Très enrichissant, ce déplacement fut l'occasion de prendre de la hauteur et de partager les visions avec des cadres de la fonction publique préoccupés par ces thématiques.



## Bibliothèque

### Du nouveau à la bibliothèque !



A partir du 1er mai, la bibliothèque change ses horaires :

**Mardi de 16 h à 18 h**

**Mercredi de 16 h à 18 h**

**Samedi de 10 h à 12 h**

La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous



# Agenda des manifestations 2025

## Mai

**3 mai** - Imaginons - Atelier création bracelets en pierres naturelles

**10 mai** - Les Troupes des Canailles - Salle Jean Ferrat

**17 mai** - CMJ - Fête des enfants - Place de la Mairie - 15h30

**18 mai** - APEV - Vide-Grenier - Mas Martin

**18 mai** - ASTER - visite des jardins japonais - Bonnac-La-Côte

**28 au 31 mai** - Les Veyracomusies - Festival les Veyracomusies - Mas Martin

**29 mai** - ASTER - Marché de la gratuité - Mas Martin (dans le cadre du festival des Veyracomusies)

## Juin

**20 juin** - APEV - fête de l'école - Mas Martin

**20&21 juin** - Les Art'isans - Festival de Street Art - Centre Bourg Veyrac

**24 juin** - Les Amis des Fleurs - concours de fleurissement

**En attente de date** - Commission Culturelle - concert de jazz par Silvia FERREIRA

## Juillet

**4 juillet** - Municipalité - Marché festif - Place de la Mairie

**6 juillet** - ASTER - Visite de la ferme pédagogique "Les Jardins de l'Orme" à Solignac

## Septembre

**5 septembre** - Associations en fête

**26 septembre** - Les Amis des Fleurs - remise des prix concours de fleurissement

## Octobre

**3 octobre** - Commission Culturelle & Imaginons - Festival Classic'Art 87 - Eglise de Veyrac

**4 octobre** - Les Amis des Fleurs - troc de plantes - Mas Martin

**4&5 octobre** - ADEMV - Salon des Veyracréateurs - Mas Martin

**25 octobre** - Commission Culturelle - Les Amis de Louise "Chansons désarmantes" - Salle Jean Ferrat - 20h30

## Novembre

**1er novembre** - Commission Culturelle - Au Fond à Gauche - Salle Jean Ferrat

**16 novembre** - Des Pieds et des Mams - bourse aux jouets - Salle Jean Ferrat - 10h à 17h

**29 novembre** - Repas Téléthon - Salle Moyenne

## Décembre

**7 décembre** - Les Amis des Fleurs - marché de Noël - Mas Martin

**28**  
AU  
**31**  
MAI  
2025

VEYRAC (87) - MAS MARTIN

**37**

# Keyraco

*musies*

MERCREDI **28**

PLEIN AIR GRATUIT **18<sup>h</sup>** **MARCHÉ FESTIF**  
ANIMÉ PAR "ELLE ET LES JEANS"

CHAPI COSY GRATUIT **21<sup>h 30</sup>** **MADAM**

VENDREDI **30**

PLEIN AIR GRATUIT **18<sup>h</sup>** **CHEVALIER PETIPA**  
SPECTACLE DE RUE

J. FERRAT **19<sup>h</sup>** **VOLO**

BIG CHAPI **21<sup>h 45</sup>** **LES GOGUETTES**

CHAPI COSY GRATUIT **23<sup>h</sup>** **LA FOLLE NUIT**

**LE OFF** DU JEUDI AU SAMEDI  
15 h 30 à 17h - **LES ZICONOVIS** - EVEIL MUSICAL POUR LES ENFANTS AVEC YACHA B.  
16 h 00 - **LES ATELIERS CIRQUE** - INITIATION AUX ARTS DU CIRQUE  
15 h 30 - **L'OLYMPIEVANE** - CARAVANE - LA PLUS PETITE SALLE DE CONCERTS  
De 16 h à 18 h - **LES JEUX POUR TOUS** - JEUX TRADITIONNELS CHAQUE JOUR  
20 h 00 - **LES JT DE 20H** - NEBRASKA - THE PASSENGERS - DHLR

GRATUIT

À PARTIR DE **15<sup>h 30</sup>**  
**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**

**ET AUSSI**  
**LE PEP'ISTROT**  
**LE FORUM DES FESTIVALS AMIS**  
**MARCHÉ PERMANENT D'ARTISANAT**  
PARTICIPATION DES AMIS DES FLEURS ET DES ART'ISANS  
**MARCHÉ DE LA GRATUITÉ LE JEUDI AVEC ASTER**

JEUDI **29**

PLEIN AIR GRATUIT **18<sup>h</sup>** **SLAM ET DES BALLES**  
SPECTACLE DE RUE

J. FERRAT **19<sup>h</sup>** **GOVRACHE**

SOIRÉE COLLECTIFS **21<sup>h 45</sup>** **TAMBOUR TAMBOUR**  
AVEC BARCELLA, SYRANO, ORDOEUVRE DE COLLECTIF 13

BIG CHAPI **21<sup>h 45</sup>** **ALEE ET MOURAD MUSSET**  
DE COLLECTIF 13 DE LA RUE KETANOU

**FRERES 2 MISERE**  
AVEC MELISMELL, NAPO ROMERO, LEON TEQUER, MATU, LYDIA FISHER

CHAPI COSY GRATUIT **23<sup>h</sup>** **OAÏ REGGAE PARTY**

SAMEDI **31**

PLEIN AIR GRATUIT **18<sup>h</sup>** **UNE BALLE ENTRE NOUS**  
SPECTACLE DE RUE

J. FERRAT **19<sup>h</sup>** **CARMEN MARIA VEGA**

BIG CHAPI **21<sup>h 45</sup>** **LES FATALS PICARDS**

CHAPI COSY GRATUIT **23<sup>h</sup>** **LES BARBEAUX**

**PASS 1 JOUR** JEUDI ..... 21€  
VENDREDI ..... 28€  
SAMEDI ..... 30€

**PASS 3 JOURS 70€**



**BILLETTERIE**

SUR PLACE **VEYRAC (87) - MAS MARTIN**  
VEYRACOMUSIES  
VEYRACOMUSIES.COM  
HELLOASSO.COM

**POINT SHOW LIMOGES (DISQUAIRE)**

## Le Mas de l'Amitié

L'Assemblée Générale du Club du Mas de l'Amitié s'est tenue le mardi 7 Janvier 2025 en présence d'une assemblée nombreuse et de Jean-Yves Rigout, Maire.

Jean-Henri Thomas, Président du Club, a ouvert la séance en présentant ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Il a adressé également ses chaleureux remerciements aux bénévoles aux adhérents pour leur dynamisme et leur implication dans la réussite du Club.

Le rapport moral et le rapport financier relatifs à l'année 2024 ont été présentés et approuvés à l'unanimité.

Le bureau a également été reconduit à l'unanimité.

Cette Assemblée Générale a permis d'enregistrer de nouvelles adhésions, ce qui démontre, s'il en est besoin, le dynamisme de notre Club et de ses adhérents.

Au terme de cette Assemblée Générale, les participants ont dégusté, un délicieux repas préparé, comme à l'habitude, par les membres du bureau.

Ce repas est très apprécié par les adhérents car c'est un moment de retrouvailles et d'échanges.

L'après-midi s'est poursuivie, dans la convivialité, avec des jeux.

Ce début d'année 2025 a déjà été marqué par la dégustation de la galette des rois au mois janvier. Pour la chandeleur les pâtisseries nous ont montré leurs talents en confectionnant de délicieuses crêpes qui ont ravies les papilles des adhérents. Les confitures maison, le cidre ou le café accompagnaient ces délicieuses crêpes.

Début mars nous nous sommes réunis, une nouvelle fois, pour déguster le traditionnel pot-au-feu concocté, depuis le matin, par les membres de bureau. Ce repas a ravi les papilles des nombreux adhérents présents.

L'après-midi s'est poursuivie, dans la bonne humeur, par les traditionnels jeux (belote, scrabble,...)

Les réunions du club se déroulent dans la salle des associations, tous les quinze jours, le mardi, pour partager, dans la bonne humeur et la convivialité, d'agréables moments de jeux, de discussions, sans oublier la traditionnelle pause pour le goûter...

**Venez nous rejoindre, nous vous attendons nombreux...**





## Des Pieds et des Mams

Le 13 avril 2025 : **PÂQUES'MAM la grande chasse aux œufs de Pâques** de 0 à 12 ans sur le site du Mas Martin, sur inscription, ouvert à tous, tombola et petite kermesse. Chaque enfant est reparti avec une petite surprise....En chocolat !

Le 16 novembre : **Bourse aux jouets/ Puériculture** (dépôts sur inscription, entrée libre)

Le principe ? vous déposez, nous vendons !

Pour chaque inscription une fiche règlement et informations vous seront remis. Il vous suffit de préparer vos articles, nous les déposer, nous vendons . A la fin de la journée nous vous restituons vos invendus ainsi que l'argent de vos articles vendus . En contrepartie d'un petit pourcentage pour l'association.

Par ailleurs nous récupérons **les cartouches d'encre vide**, afin de les recycler !

Pour tout contact, demande ou renseignement :

[mamvanln@gmail.com](mailto:mamvanln@gmail.com)



## AAPPMA

« La préservation des milieux aquatiques et la protection du patrimoine piscicole sont d'intérêt général. La protection du patrimoine piscicole implique une gestion équilibrée des ressources piscicoles dont la pêche, activité à caractère social et économique, constitue le principal élément. » Article L430-1 du Code de l'Environnement. A ce titre l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), La Haute Glane est chargée de missions d'intérêt général : développement de la pêche loisir et associative, développement de l'éducation à l'environnement et protection des milieux aquatiques.



La pêche est le deuxième sport derrière le football en nombre de licenciés et il s'agit d'un support important pour l'enracinement des dépositaires de cartes, ainsi qu'une aubaine pour l'économie de nos territoires.

Sur notre territoire, le nombre de cartes a légèrement baissé (130 cartes vendues sur notre périmètre), mais, grâce à des finances saines et une gestion rigoureuse, le maintien des populations en truites sera assuré grâce à 2 déversements de 100 kg chacun et nous avons aussi pu nous procurer 5kg de goujons qui ont été répartis sur l'ensemble des linéaires.

Nous vous souhaitons une agréable saison de pêche au bord de l'eau en communion avec l'environnement.



# Imaginons Veyrac

## Présentation de l'association Imaginons – Veyrac

L'association Imaginons est une initiative locale dédiée à la création de moments conviviaux et ludiques pour les habitants de Veyrac. Nous avons pour mission de favoriser le partage, l'échange et la créativité à travers diverses activités accessibles à tous.

Nos actions s'articulent autour de 3 idées simples :

- Avoir des lieux de rencontre (futur tiers lieux)
- Proposer ou mettre en place des animations ou événements émanant des habitants afin de rassembler petits et grands.
- Faire valoir les initiatives participatives car nous donnons la parole aux habitants pour imaginer ensemble de nouvelles activités adaptées à leurs envies intergénérationnelles.

Que vous soyez curieux ou juste avoir l'envie de découvrir de nouvelles expériences ou simplement à la recherche d'un moment convivial, Imaginons vous accueille avec plaisir

### Suivre les actus d'Imaginons

Toute l'équipe d'**Imaginons** est heureuse de vous annoncer que **deux nouveaux supports** ont été créés pour vous tenir informés de nos actualités ! en plus de Facebook

**Un site internet accessible sur la page Facebook** ou vous y trouverez : Une **présentation** de l'association, son **agenda**, les **activités à venir et passées et régulières** Une **page YouTube** avec des vidéos d'animations, des podcasts ainsi que d'autres contenus à découvrir au fil du temps.

 Site internet :



 YouTube :



 Facebook :



### Nos prochaines manifestations :

**Trois nouveaux ateliers à découvrir avec Imaginons !**

- **Atelier Création de Bracelets en Pierres Naturelles** – Dès le **3 mai 2025**, Sandra vous invite aux bienfaits des pierres naturelles à travers un atelier créatif. Différents **kits payants** vous seront proposés sur des thématiques variées. **Atelier ouvert à tous** - **Réservation obligatoire** au moins **3 semaines à l'avance**.

- **Festival Classique Art**  
Le festival Classic Art 87 à Veyrac est un événement culturel qui a lieu chaque année au début du mois de septembre sur les communes de Veyrac et Verneuil-sur-Vienne. Il propose une programmation variée de concerts de musique classique, Le festival se déroule dans les églises de ces 2 communes.

**VEYRAC**

**JEUX INTERVILLAGES**

**ORADOUR SUR GLANE**

*en fête*

**SAMEDI 10 MAI 2025**

13h30 - 16h30

**Constitution de l'équipe:**

- 3 hommes et 3 femmes (18ans et +)
- 2 garçons et 2 filles (8/12 ans)
- 2 garçons et 2 filles (13/17ans)
- 2 personnes pour le fil rouge (8 ans et +)

**ACCUEIL DES ÉQUIPES À 13H**

Remise des récompenses vers 17h

**INSCRIPTION AUPRÈS DE CYRIL**

**06.16.84.52.64**

imaginonsveyrac@gmail.com

**Nos dernières actions : activité régulière**

Danse pour tous présentation de l'animatrice:

*"Je m'appelle Audrey, j'ai une formation d'animatrice de loisir sportif, et je donne des cours de danse et de fitness, sur mon temps libre depuis 12 ans.*

*C'est avec un grand plaisir que j'ai rejoint Imaginons pour dispenser des cours de danse loisir, dans le cadre d'un partenariat associatif.*

*Mes cours s'adressent à toutes les personnes qui souhaitent pratiquer la danse pour le plaisir; avec comme objectifs de passer un bon moment, de se sentir à l'aise au sein d'un groupe et libre de danser comme on le sent.*

*Pour l'instant, il n'y a qu'un cours qui s'adresse à un public adulte mais pour répondre à la demande, l'ouverture de nouveaux cours à l'attention des enfants (à partir de 7 ans) pourront être mis en place dès la rentrée de septembre 2025.*

*Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter imaginons"*

Audrey

Danse pour tous témoignage d'un membre :

- 66 ans
- après avoir vu le message sur les réseaux
- très bonne ambiance et bonne approche de la danse moi qui n'y connaissait rien
- oui c'est déjà fait je pense amener une amie la prochaine séance
- un bon moment avec un groupe sympa sans prétention et une prof attentive et on fait rapidement des progrès sensibles



Chant pour tous présentation de l'animatrice:

*"Je pratique la flûte traversière et le chant choral depuis mes 6 ans.*

*On peut dire que la musique, au sens large du terme, est ma passion.*

*C'est avec des oreilles "frétilantes" que j'ai découvert l'improvisation vocale acapella. Je me suis formée auprès de pédagogues de renom et je pratique depuis cet art dans différents contextes. J'ai une chance inouïe d'avoir croisé le chemin de l'association Imaginons grâce à laquelle nous pouvons proposer des "chant pour tous.tes" une fois par mois ainsi que des journées découverte "improvisation vocale et circlesongs". A chaque séance, je suis touchée par cette magie incroyable : réunir des personnes qui ne se connaissent pas, qui n'ont peut-être jamais chanté, et créer des moments de partage et du lien grâce à la musique !*

Agnès

Chant pour tous témoignage d'un membre :

*"Bonjour,*

*Je ne connaissais pas l'improvisation vocale et le circle song.*

*Un heureux hasard m'a fait rencontrer Agnès qui m'a ainsi permis de découvrir cela par le biais de votre association.*

*Chaque atelier fut un moment de rencontre, de partage et de joie.*

*J'en ressors boostée et l'âme comblée de ces liens humains qui se créent sans rien savoir de l'autre, grâce au lâcher-prise et la possibilité d'exprimer dans cet espace une partie de soi que l'on tait le plus souvent. Le chant comme média pour se reconnecter à soi et/ou à l'autre.*

*Je recommande à quiconque soit comme loisir à l'envie ou comme outil thérapeutique en cas de besoin."*



**Nos dernières actions : activité ponctuelle**

**Jeux de société**

Le 11 janvier 2025 cette première activité a été un franc succès, au moins 50 personnes se sont déplacées pour découvrir différents jeux et se divertir.

Les parents, grands-parents et enfants se sont retrouvés et se sont assis pour jouer et passer un moment très convivial où de petites collations et boissons étaient proposées.

**Atelier monnaie locale :**

Un moment très instructif nous prouvant qu'une économie participative pouvant être une autre façon de consommer et favoriser un circuit local en parallèle à notre économie actuelle.



## La Monarchie des Puces

### Pièce : Heureux qui comme Ulysse...

En une année nous avons réalisé une petite tournée en Haute-Vienne qui nous a conduits de Veyrac le 5 Avril 2024, à Nantiat le 8 Avril 2025, en passant par Saint Junien, Saillat, Verneuil, et Limoges où nous avons rempli la salle Jules Noriac. Nous avons aussi eu la chance d'être retenu par le conseil départemental pour participer à la Culture au Grand Jour. L'aventure de cette pièce arrivera sans doute à son terme le 8 Octobre à Saint-Gence. Notre pièce qui raconte l'histoire de Klaus Vogel capitaine de l'Aquarius et de quatre migrants qui ont croisé la route de ce capitaine, a trouvé un écho très favorable auprès des publics rencontrés. Dans toutes les salles notre chapeau s'est bien rempli et les sommes collectées nous ont permis de faire un chèque de 1500 euros à « JRS Welcome » association impliquée dans l'aide aux migrants qui au cours de leur parcours, passent par Limoges.

Le groupe qui s'est constitué autour d'un projet commun, a écrit une belle histoire d'amitié et de fraternité en cohérence avec le thème de la pièce. Cette expérience se poursuivra sans doute en 2025 ou 2026 par une nouvelle pièce qui racontera la suite des aventures d'Ulysse.

Pour les suivre :



Scannez moi !



Comédiens : Ruben Appiah, Philippe Charrieras, Martine Bordas, Sandrine Karam, Françoise Pétignaud, Claire Parinet, Mehmet Cifcibasi, Sdiga Dauger, Philippe Maziere, Alice Torrès.  
Musiciens : Yves et Véronique Aubard, Julie Pasquet, Arnaud et Joannie Dutheil.  
Les Réveilleurs, troupe de théâtre, émanation de l'association « La Monarchie des Puces. »

## Les Amis des Fleurs

L'Assemblée générale a eu lieu le 17 janvier 2025 au Mas Martin. Beaucoup d'adhérents étaient présents. Au cours de cette réunion nous avons abordé le calendrier des manifestations de l'année ainsi que le budget qui a été présenté par le trésorier Jean Paul Delage.

En ce début d'année nous avons assisté à une démonstration pilotée par Olivier Serment sur la taille des arbustes au Mas Martin.

Le bureau de l'association reste inchangé .

Programme pour cette année :

- 24 juin concours de fleurissement
- 26 septembre remise des prix
- 4 octobre troc de plantes
- 7 décembre marché de Noël

Des ateliers floraux auront lieu cette année à raison d' un par trimestre.

Une visite de jardins est prévue à Bonnac la Côte en septembre.





## ADEMV

Pour l'année 2025, les membres de L'A.D.E.M.V poursuivent leurs animations en faisant participer au maximum les habitants de la commune.

### CONCERT

Nous avons organisé le 15 février un concert avec Jean Luc LASVERGNAS et son groupe RHIZOME et BLOUSE. La première partie était consacrée à la chanson française avec des textes de NOUGARO ,BREL,BRASSENS... La deuxième partie était un hommage à Bobby LAPOINTE.

Le public a apprécié la qualité de la prestation notamment celle liée à la difficulté des textes et de la musique de Bobby LAPOINTE.

### EXPO PHOTO

Notre deuxième expo photo aura lieu les 5 et 6 avril. Cette expo réservée aux amateurs de photos de la commune aura comme thème les paysages et les animaux.

### COLLECTE DE VETEMENTS

Durant tout le mois de février, L'A.D.E.M.V a mise en place une collecte de vêtements, chaussures, linges, au profit des RESTO DU CŒUR.

Cette opération s'est déroulée en partenariat avec le CCAS de la commune de VEYRAC par l'intermédiaire de Mme VAUZELLE Christiane, la commune de VERNEUIL SUR VIENNE par Mr Pascal ROBERT, la commune de SAINT GENGE par l'intermédiaire de Mme BARINOTTO Véronique.

Nous tenons également à remercier les personnels des trois communes qui se sont impliqués dans le projet. Cette collecte a été un immense succès, merci à vous Veyracois et Veyracoises pour votre contribution à cette action de générosité.



### VISITE

En collaboration avec les amis des fleurs et le club de l'amitié, l'amicale organise une visite de la station des eaux de LIMOGES METROPOLE le jeudi 17 avril. Cette visite sera suivie d'un repas pris en commun au VEYRACOIS.

### SALON DES VEYRACREATEURS

Le dernier rendez vous de l'année avec les habitants de la commune sera le salon des VEYRACREATEURS qui aura lieu les 4 et 5 octobre 2025. Vous avez une passion, un don pour l'art, venez le faire partager en rejoignant plus de 20 autres artistes.

Vous voulez vous inscrire ou simplement avoir des renseignements sur le déroulé de nos expositions photos et salon des Veyracréateurs : téléphoner au 07.82.38.50.21





## Yoga Bien-Être

L'Association Yoga a participé à Mars bleu afin de sensibiliser les adhérent(e)s à la prévention du cancer colorectal.

Florence TRIAUD, bénévole à l'A.D.P.S. (Association de Prévoyance Santé) nous a incité à faire un geste simple pour nous sauver la vie. Merci à elle.



Marie-Sylvie Trufier, notre professeure de yoga nous a proposé un stage qui s'est déroulé le samedi 29 mars, de 9h à 12h, salle Jean Ferrat au Mas Martin

Le thème proposé : LA JOIE D'ÊTRE ANANDA

Ce stage s'est déroulé en 2 parties

*1ere partie:*

Les postures se sont enchaînées avec fluidité et continuité.

C'est un chemin d'intériorité, pratiqué les yeux fermés, qui part de notre périphérie vers notre centre et qui nous amène à une qualité de silence intérieur.

*2ème partie:*

Définition de la joie d'être en nous référant au texte de Patanjali, 4 termes désignant la joie vont nous intéresser.

Puis pratique d'un Astha karana pour aller vers un temps méditatif selon le yoga de l'énergie.

Ce stage participe autant que possible à nous accompagner vers la joie.

L'Association Yoga Bien-être poursuit son activité 2024-2025 avec 3 séances hebdomadaires :

**Lundi : 2 séances**

16h45 à 17h45

18h à 19h

**Jeudi : 1 séance**

9h à 10h

Ces séances ont lieu dans la Salle J. Ferrat au Mas Martin



## ASTER

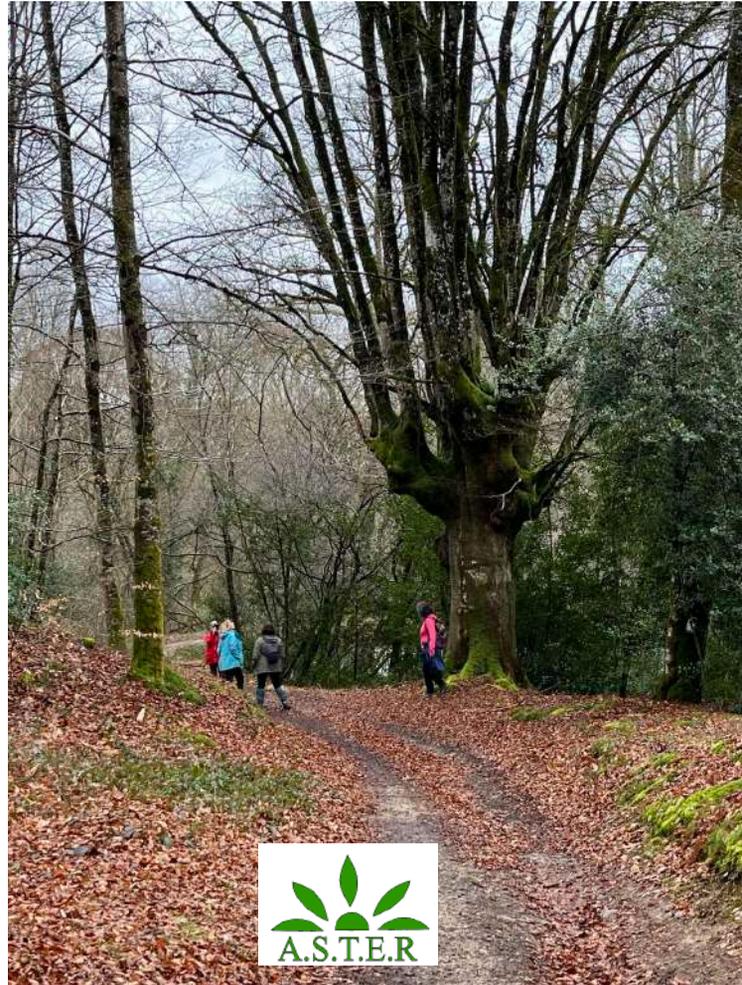
Notre association a tenu son assemblée générale le 11 janvier en présence de la majorité des adhérents. Après avoir retracé le bilan de l'année 2024, nous avons dévoilé les activités ou animations prévues en 2025.

Au cours des prochains mois, nous proposons :

- Le 16 mars un spectacle « de fables en soeurénades » avec deux musiciennes passionnées, l'une au clavier, l'autre au violon et une comédienne non moins talentueuse qui égrènera des fables.
- Diverses visites ou activités en lien avec les valeurs que nous défendons ;
- Le 24 avril, visite de la ferme de Chantouroux à Nieul (ferme en conversion bio avec une activité de paysan boulanger, un élevage de bovins de race Belted Galloway ainsi que des poules)
- Le 18 mai, visite du jardin japonais de Bonnac la Cote
- Le 29 mai, marché de la gratuité dans le cadre des Veyracomusies au Mas Martin.
- Le 6 juillet, visite de la ferme pédagogique « les jardins de l'Orme » à Solignac (production de semences potagères et florales en agriculture biologique)
- Enfin, toute une équipe s'est constituée pour préparer une belle édition du marché bio Aster d'octobre.

**Nous invitons toutes les personnes intéressées pour participer aux visites à nous rejoindre en adhérant à Aster (10€ /an)**

Suivez notre page Facebook : [www/facebook.com/asterveyrac87](http://www/facebook.com/asterveyrac87)



## Les Art'isans



Fête de la musique : la nature reprend ses droits (enfin ?)

L'an dernier, nous vous annoncions le projet de l'association les Art'isans d'apporter dans les rues de notre commune l'expression urbaine du « street art » (l'art urbain). Nous espérions que cela participerait également à forger une identité Veyracoise et à renforcer le rayonnement de notre commune, en complément du parcours Terra Aventura que nous avons créé avec son soutien financier. C'est devenu l'un des plus visités de la Nouvelle Aquitaine.

C'était sans compter avec les délais administratifs nécessaires à la mise en œuvre d'un tel projet. Les discussions avec les services du ministère de la culture ont duré, à tel point que nous avons dû reporter le projet. Il avance maintenant et nous pensons pouvoir le finaliser avant le mois de juin.

Les 20 et 21 juin 2024 nous vous inviterons à découvrir un itinéraire artistique sur un thème imposé aux artistes peintres qui sera " la nature reprend ses droits ".

Des ateliers créatifs seront également proposés aux plus jeunes qui auront la possibilité de découvrir les techniques et de décorer leur école avec l'aide d'artistes confirmés.

Vendredi après-midi et pendant toute la journée du samedi, chacun pourra découvrir les différents lieux de décoration à travers la commune, voir les artistes à l'œuvre et échanger avec eux. Le samedi soir, fête de la musique oblige, l'association vous proposera de partager une gigantesque paella avec animation musicale et scène ouverte pour tous les musiciens amateurs volontaires. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour le dîner en adressant un mail à [lesartisans87@gmail.com](mailto:lesartisans87@gmail.com).

Cette année, nous n'organiserons pas le festival Art Récup en août. Il reviendra l'année prochaine, avec des nouveautés.



## APEV

Apev veyrac

Il s'agit d'une association directement en lien avec l'école de Veyrac. Elle a pour but d'aider au financement de différents projets organisés par les maitresses pour les enfants : voyages et sorties scolaires, achats de livres par exemple.

Pour récolter des fonds qui vont nous permettre de participer à la réalisation des projets, les membres du bureau, avec l'aide de bénévoles, organisent différentes manifestations tout au long de l'année scolaire.

A ce jour, pour l'année 2024-2025, plusieurs manifestations ont déjà eu lieu :

- **La traditionnelle « Boum d'Halloween »**
- **La vente de calendrier 2025**
- **L'Apéro Quizz** (nouveau 2025)
- **La Vente de plants** (en partenariat avec M. Deshoulières)

Mais ... **surprise** !

L'année n'étant pas encore terminée, nous vous donnons rendez-vous pour 2 nouvelles manifestations :

- **Le Vide Grenier au Mas Martin du 18 mai 2025** (informations et réservations possibles par mail à [apeveyrac87520@gmail.com](mailto:apeveyrac87520@gmail.com)).
- **La Fête de l'école au Mas Martin le 20 juin 2025.**

Évidemment pour que tout cela puisse avoir lieu, nous avons besoin de **VOUS** ! Les bénévoles sont essentiels à la réalisation de ce type de manifestations !

Nous souhaitons donc remercier toutes celles et ceux qui nous aident de près ou de loin à rendre tout cela possible et lançons également un petit appel aux bénévoles !

Nous souhaitons également remercier nos partenaires, et plus particulièrement, notre « **Natacha** » local du **Verre à quoi** pour ses nombreuses participations (notre petite fée des coulisses).

A très vite !

L'équipe de l'APEV

**L'APEV**  
organise son  
**VIDE GRENIER**  
En extérieur  
**Le 18 mai 2025**  
De 9h à 17h30 Au Mas Martin

Tarif: 2,50€  
le mètre linéaire  
Voiture possible  
5 m minimum à  
louer

Réservation par mail  
ou par téléphone  
@ [apeveyrac87520@gmail.com](mailto:apeveyrac87520@gmail.com)  
Noémie  
☎ 06-58-26-69-07

**Buvette et  
restauration  
sur place**

**ON A BESOIN DE VOUS !**

**Appel à bénévoles**

Lors de notre vide grenier du 18 mai 2025, nous allons avoir besoin de bras pour l'organisation samedi et dimanche

N'hésitez pas à vous manifester si vous avez un peu de temps (même 1h) à nous consacrer... par mail: [apeveyrac87520@gmail.com](mailto:apeveyrac87520@gmail.com)

## FNATH 87

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

**2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.**

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h ou par mail [fnath.87@orange.fr](mailto:fnath.87@orange.fr).

## Concertation PLUi

Limoges Métropole poursuit l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur le territoire communautaire.

Dans le cadre de son élaboration, la concertation publique se poursuit.

Après une première phase qui visait à établir un diagnostic du territoire, présenté au cours d'une réunion publique au siège de Limoges Métropole le 16 décembre 2024, l'élaboration du PLUi entre dans sa phase de **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**.

À cette occasion, **un module de participation dédié est disponible du 17 mars au 17 juin 2025** en ligne afin de recueillir les contributions des usagers et enrichir le travail des élus pour la construction du document partagé.

**Les habitants du territoire sont invités à répondre à un questionnaire disponible à partir depuis le lundi 17 mars sur le site internet du PLUi :** <https://plui.limoges-metropole.fr> sur les thèmes suivants :

- **L'attractivité du territoire** au regard des activités économiques et de l'emploi, de l'agriculture, du patrimoine et du tourisme et des loisirs,
- **L'adaptation** (notamment au changement climatique), en fonction de l'environnement naturel, des paysages, des réseaux et de la ressource en eau, des énergies renouvelables et des risques et nuisances,
- **La proximité** à travers le logement, les équipements et services, le commerce et les mobilités.

N'hésitez pas à vous exprimer en répondant à ce questionnaire !

PLUS D'INFORMATIONS : <https://plui.limoges-metropole.fr>

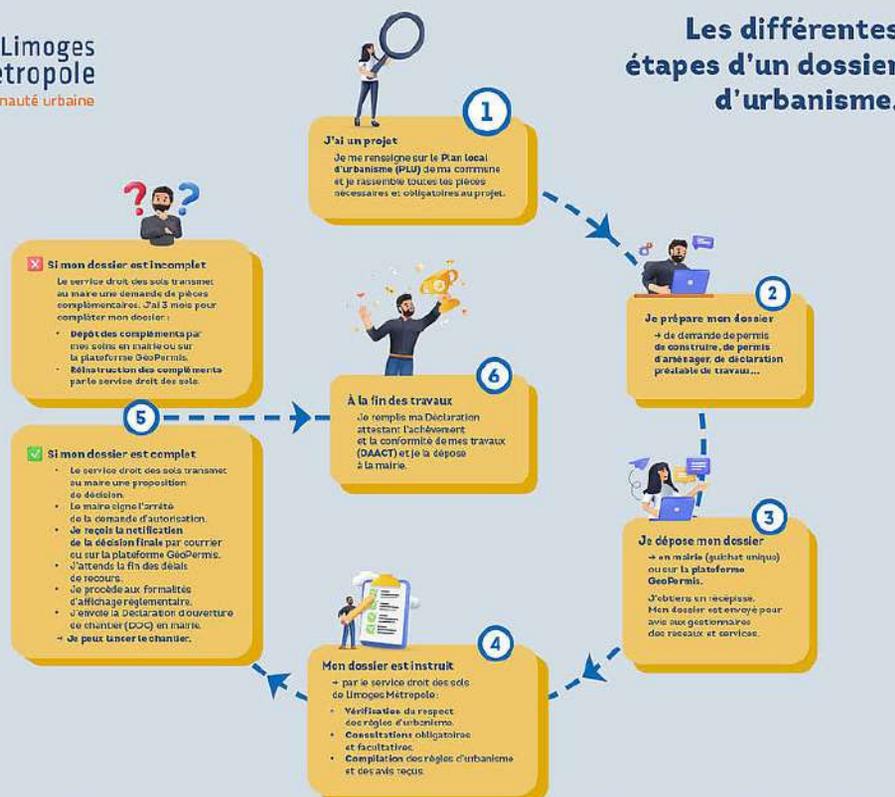
## Permanence du Service Droit des Sols

Depuis mars 2025, Limoges Métropole met en place des permanences à l'attention des usagers, assurées par les instructeurs de la Communauté urbaine, dans le cadre de son service d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les dates de présence des instructeurs sur Veyrac :

- 07 avril matin
- 26 mai matin
- 30 juin matin

**En savoir plus :** <https://www.limoges-metropole.fr/services/amenagement-et-voirie-nos-missions/les-demarches-durbanisme>



# La tribune des Élus

## Le mot de l'opposition

Rénovation tous azimuts... ou précipitation à l'approche de la fin de mandat ?

Depuis quelques mois, plusieurs projets de rénovation ont été annoncés dans notre commune : la Coop, la maison des associations (parfois aussi présentée comme celle des chasseurs), l'aménagement du bourg et dernièrement, le projet presbytère. Ces initiatives, prises individuellement, peuvent toutes sembler intéressantes. Mais leur multiplication soudaine à l'approche de la fin de mandat soulève des questions légitimes.

Car soyons clairs : si ces projets ont, sur le papier, une certaine légitimité, c'est leur **accumulation soudaine, leur financement fragile, et leur précipitation** qui nous interpellent. Après des années de relative inertie, pourquoi lancer autant de chantiers si proches ? Est-ce vraiment par souci de l'intérêt général, ou s'agit-il d'une tentative bien connue de laisser une trace avant de potentiellement rendre les clefs ?

Il est tout à fait compréhensible de vouloir améliorer ou restaurer certains bâtiments communaux, d'autant que beaucoup d'entre eux méritent une attention particulière. Ce que nous interrogeons ici, ce n'est pas tant le principe de rénover, mais **le financement de ces projets**. L'équipe municipale mise largement, voire exclusivement, sur des **subventions**, que l'on présente parfois comme une manne providentielle. Mais rappelons une vérité simple : **les subventions ne sont pas de l'argent magique**. Ce sont des fonds publics, souvent conditionnés, parfois aléatoires, et qui n'engagent que ceux qui les attendent. S'il est sain de chercher des aides, il est irresponsable de bâtir des projets entiers sans garanties solides.

La rénovation du patrimoine ou des équipements communaux mérite mieux que des annonces précipitées ou des effets de manche. Elle exige une **vision globale à long terme, une planification rigoureuse et une transparence totale** sur les coûts, les financements, et les usages futurs.

En tant qu'élus d'opposition, nous ne sommes pas opposés à l'idée de rénover. Mais nous souhaitons qu'on le fasse **avec méthode, prudence et dialogue**. Car un projet réussi ne se mesure pas à sa date d'inauguration, mais à sa pertinence dans le temps, à sa soutenabilité financière, et à l'adhésion qu'il suscite chez les habitants.

Nous souhaitons à toutes et tous, Veyracoises et Veyracois, de profiter pleinement des beaux jours qui reviennent. Que ce soleil printanier soit l'occasion de se retrouver, d'échanger, et de faire vivre notre commune dans la convivialité et le bon sens.

---

## Le mot de la majorité

Le dossier de ce bulletin met en avant le budget 2025. Comme tout budget prévisionnel, il se veut prudent, pour anticiper toute difficulté inattendue. Il ne manque toutefois pas d'ambition. La fin du mandat approchant, les projets initiés se réalisent les uns après les autres, devenant concrets et palpables pour chacun de vous. En parallèle, l'équipe municipale maintient l'ambition de réduire sa capacité de désendettement et suit cette ligne directrice par les points de vigilance suivants :

- Réduire nos dépenses de fonctionnement tout en optimisant la qualité des services rendus à la population,
- Cibler des investissements réalisables avec la CAF (Capacité d'Auto-Financement prélevée sur les excédents dégagés sur le budget de fonctionnement).

En 2025, comme l'an dernier lors de l'achat du bâtiment prévu pour la Maison des Associations, nous continuerons à nous appuyer sur notre capacité d'autofinancement pour investir. Nous parvenons à faire, non pas avec plus, car les contributions externes s'amointrissent, mais avec vigilance et responsabilité.

# Nos partenaires cette année !

**DIAGNOSTICS IMMOBILIERS**

DPE - Audit énergétique réglementaire - Mesurage  
Amiante - Plomb - Gaz - Électricité - Termites - ERP  
Amiante Avant Travaux & Démolition- DTC - PPPT

**Carlos DA COSTA**  
05 55 79 64 07  
agenda87@orange.fr  
La Grange de Boeil - VEYRAC  
93 rue Théodore Bac - LIMOGES  
www.agendadiagnostics.fr



**JB MOTOCULTURE**

8 rue Jean Giraudoux  
87510 SAINT GENCE

Du lundi au jeudi 8h30-12h et 14h-18h30  
Le vendredi 8h30-12h et 14h-18h

RÉPARATION TOUTES MARQUES  
VENTE DE MATÉRIEL & PIÈCES DÉTACHÉES  
RÉALISATION DE FLEXIBLES

**05 19 56 76 89**

**DES RACINES AUX BRANCHES**  
M. Sébastien Genest - depuis 2001 à Couzeix

- Élagages et abattages délicats
- Grimpeurs élagueurs diplômés, nacelle
- Evacuation bois et branches (broyage)
- Entretien parcs et jardins
- Tous travaux forestiers
- Génie écologique

Tél : 05 55 39 43 12  
15, rue Charles Lindbergh - Parc Océalim - 87270 Couzeix  
www.desracinesauxbranches.com

Devis gratuit  
"C'est pas personnel!"



**AUBERGE DE VEYRAC**  
RESTAURANT- TRAITEUR

05 55 03 50 73  
Les Cinq Routes - 87520 Veyrac  
www.aubergedevyrac.fr Auberge de Veyrac

**(Re)trouvez l'harmonie  
avec votre chien!**

**Stéphane Davoine**  
EDUCATEUR COMPORTEMENTALISTE CANIN

07 68 69 05 17  
positivdog87@gmail.com  
positivdog



**positivDOG**  
EDUCATION CANINE  
www.positivdog-education-canine.fr

Un chien bien éduqué est avant tout  
un chien heureux, épanoui et équilibré.  
Méthodes d'éducation positives.

Nous les remercions chaleureusement.

VEYRAC

MARCHÉ  
*Festif*

RETENEZ  
LA DATE!

*Vendredi* **4 JUIL. 2025**

**Place de la Mairie  
à partir de 18h30**

MARCHÉ  
RESTAURATION  
BUVETTE  
ANIMATION MUSICALE

Organisé par la Municipalité



*Pensez à apporter  
vos couverts !*